

Avis de constitution

SOCIETE « DAO MAMADOU TRANSPORT ET SERVICES » en abrégé «  
DM TRANSPORT ET SERVICES »

Siège Abidjan, Koumassi, ABIDJAN KOUMASSI CITE  
HALAMA, Lot 94, Ilot 09

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 24/01/2025 , et enregistrés au CEPICI le 29/01/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « DAO MAMADOU TRANSPORT ET  
SERVICES » en abrégé « DM TRANSPORT ET SERVICES »

Objet : Transport publics de personnes et de marchandises, vente et location de véhicules, commerce général et diverses prestations.

La participation directe ou indirecte de la société a toutes entreprises ou sociétés créées ou à créer, pouvant se rattacher directement ou indirectement a l'objet ci-avant.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Koumassi, ABIDJAN KOUMASSI CITE

HALAMA, Lot 94, Ilot 09

Dirigeant(s) M DAO MAMADOU (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B12-00620 du 10/02/2025 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°08682/GTCA/RC/2025 du 10/02/2025

